

**Syndicat Intercommunal de Flaine**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE**  
**SYNDICAL**

Séance du Mercredi 30 Novembre 2022

Objet : Tarifs garderie

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 Novembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

Votes contre : 0

Abstention : 0

Il convient de prendre une délibération pour fixer les tarifs de la garderie « Les choucas de Flaine » pour les saisons à venir.

FORFAITS SAISON	Formule n°1-A	Tout compris* (pour le 1er enfant)	1 070 €
	Formule n°1-B	Tout compris (pour le 2ème enfant)	990 €
	Formule n°1-C	Tout compris (pour le 3ème enfant)	960 €
	Formule n°2 ** soirs les lundis, mardis, jeudis, vendredis		290 €
	Formule n°3	Mercredis	390 €
TARIFS OCCASIONNELS	Journée		31 €
	Demi-journée		21 €
	L'heure		5 €

\* Tout compris : de l'ouverture à la fermeture de la station du lundi au dimanche

\*\* Gratuité de 8h05 à 8h30

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces nouveaux tarifs.**

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

